

UN SYSTÈME TOUJOURS PLUS PRIVATISÉ, DES ENSEIGNANTS TOUJOURS PLUS PRESSURISÉS ET DES SALAIRES INSUFFISANTS

AEFE, « LABORATOIRE D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE POUR L'ÉDUCATION NATIONALE » : DES CONDITIONS INACCEPTABLES !

La brochure de l'AEFE pour 2023 se félicite des réformes dans le réseau, « laboratoire d'innovation pédagogique pour l'Éducation nationale », rôle consacré au réseau dans la loi du 28 février 2022.

Dans le domaine de l'enseignement des langues, la priorité est d'augmenter les divers parcours- langue, mais sans les moyens humains et avec des enveloppes constantes. Les résultats : mise en concurrence des disciplines linguistiques, explosion des emplois du temps, des élèves de 6^e qui finissent à 17h, voire 18h. De plus, il s'agit de mettre en place des enseignements co-disciplinaires (DNL par exemple) qui demandent aux collègues un énorme travail supplémentaire. Plus largement, la liberté pédagogique des enseignants est souvent remise en cause par ces dispositifs. En anglais, par exemple, selon les particularités locales, les établissements peuvent proposer la British section, la section internationale, la préparation aux examens de Cambridge, l'option langue et civilisation britanniques, etc., pléthore d'options qui bouscule les emplois du temps. Dans un même temps, les certifications de langue passent de plus en plus par des organismes privés payants.

La FNEC FP FO s'oppose cette mise en concurrence des personnels et des disciplines, et exige le recrutement des postes nécessaires.

DES PERSONNELS TOUJOURS PLUS SOLLICITÉS AVEC UN POUVOIR D'ACHAT QUI BAISSÉ : C'EST NON !

Dans un même temps, les collègues subissent de plein fouet l'inflation dans de nombreux pays. Alors que « *Les établissements en gestion directe (EGD) du réseau ont reçu pour consigne de ne pas répercuter la totalité des surcoûts sur les familles, mais de trouver un équilibre entre hausse des droits d'écologie et économie de dépenses* » (rapport du sénat, novembre 2022), les personnels de droit local voient leur salaire trop peu revalorisé et leur niveau de vie diminuer, du fait des contraintes financières des établissements.

La FNEC FP FO refuse que les personnels à l'étranger fassent les frais du faible engagement financier de l'État et de la privatisation du réseau, où ils deviennent la variable d'ajustement pour la maîtrise des dépenses dans les établissements. Elle exige une revalorisation des salaires à hauteur à minima de la perte du pouvoir d'achat pour les PDL, comme elle revendique pour les fonctionnaires détachés et en France « *l'augmentation immédiate et sans contrepartie de la valeur du point d'indice à minima à hauteur de l'inflation et l'ouverture de discussions pour rattraper les pertes subies depuis le début des années 2000, (plus de 25 % de pouvoir d'achat en moins) !* » (Communiqué du 9 mai 2023) Refus de la réforme des retraites : les personnels de droit local sont aussi affectés.

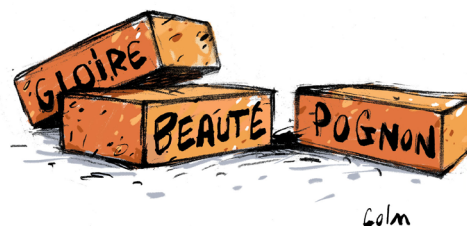
Les PDL titulaires de l'Éducation nationale paieraient de plein fouet la contre-réforme des retraites du fait de la décote pour l'ensemble des années non cotisées en France.

« PACTE ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES GÉNÉRAUX, TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS » C'EST NON !

En quoi consiste le Pacte ?

Il s'agit de l'engagement à assurer certaines missions. Chaque « mission » du Pacte correspond à une « *part fonctionnelle de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves* » dont le montant est fixé à 1 250 €. A la différence des obligations de service statutaires, ces missions sont définies de manière annualisée ; c'est donc aussi un biais pour introduire l'annualisation des services.

LE PACTE



La FNEC FP FO appelle tous les personnels de l'Éducation nationale à se mobiliser à nouveau le 31 mai.

Le gouvernement doit reculer !

Dans ce contexte, la FNEC FP FO appelle les syndiqués de ses différents syndicats en poste à l'étranger à faire remonter toutes les revendications locales ou plus générales.

Du 5 au 9 juin 2023 se tiendra le congrès de la FNEC FP FO à Angers. Ce sera l'occasion de présenter les difficultés dans le réseau, et de préparer une audience à l'AEFE.

Vous pouvez contacter à cette fin la fédération par l'adresse mail.